LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Procès-verbal du conseil de la Ville de Coaticook

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de la ville de Coaticook tenue en la salle du conseil de l'hôtel de ville, le vendredi 12 avril 2024 à compter de 8 h 30.

À laquelle sont présents :

Monsieur Simon Madore, maire Madame Sylviane Ferland, conseillère Monsieur Denis Hébert, conseiller Monsieur Guy Jubinville, conseiller

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire, monsieur Simon Madore.

Sont également présents :

Madame Geneviève Dupras, greffière Monsieur Chartier Jean, Responsable de l'urbanisme

Sont absents:

Monsieur Vincent Brochu, conseiller Madame Guylaine Blouin, conseillère Monsieur Gaétan Labelle, conseiller

ORDRE DU JOUR

- 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 2. URBANISME ET ENVIRONNEMENT
 - 2.1 Autorisation au projet d'enseignes pour le commerce situé au 325, rue Cutting
 - 2.2 Autorisation au projet de rénovation pour l'organisme situé au 177, rue Cutting
- 3. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 4. CLÔTURE DE LA SÉANCE

24-04-37444 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 24-04-37444

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont tous reçu, à même leur convocation, un projet d'ordre du jour de la présente séance du conseil municipal;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour et ne désirent pas y faire de modification;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Sylviane Ferland APPUYÉ PAR le conseiller Guy Jubinville

RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que préparé par la greffière, madame Geneviève Dupras.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Procès-verbal du conseil de la Ville de Coaticook

2. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

24-04-37445

2.1 AUTORISATION AU PROJET D'ENSEIGNES POUR LE COMMERCE SITUÉ AU 325, RUE CUTTING

RÉSOLUTION 24-04-37445

CONSIDÉRANT que le service d'urbanisme de la Ville de Coaticook a reçu une demande pour un projet d'enseignes pour le commerce situé au 325, rue Cutting;

CONSIDÉRANT que le projet respectera les critères et les objectifs du PIIA dans la zone commerciale C-416 ;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme tel que mentionné dans leur procès-verbal du 4 avril 2024 ;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Denis Hébert APPUYÉ PAR le conseiller Guy Jubinville

RÉSOLU d'autoriser le projet d'enseignes pour le commerce situé au 325, rue Cutting, le tout tel qu'il est recommandé par le comité consultatif de l'urbanisme dans leur procès-verbal du 4 avril 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

24-04-37446

2.2 AUTORISATION AU PROJET DE RÉNOVATION POUR L'ORGANISME SITUÉ AU 177, RUE CUTTING

RÉSOLUTION 24-04-37446

CONSIDÉRANT que le service d'urbanisme de la Ville de Coaticook a reçu une demande pour un projet de rénovation pour l'organisme situé au 177, rue Cutting;

CONSIDÉRANT que le projet respectera les critères et les objectifs du PIIA ;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme tel que mentionné dans leur procès-verbal du 4 avril 2024 ;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Sylviane Ferland APPUYÉ PAR le conseiller Denis Hébert

RÉSOLU d'autoriser le projet de rénovation pour l'organisme situé au 177, rue Cutting, le tout tel qu'il est recommandé par le comité consultatif de l'urbanisme dans leur procès-verbal du 4 avril 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. PÉRIODE DE QUESTIONS

Conformément à la loi, le maire procède à une période de questions.

Aucune question n'est posée.

24-04-37447 4. CLÔTURE DE LA SÉANCE

LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Procès-verbal du conseil de la Ville de Coaticook

RÉSOLUTION 24-04-37447	
L'ordre du jour étant épuisé:	

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Sylviane Ferland APPUYÉ PAR le conseiller Guy Jubinville

RÉSOLU que la séance soit close à 8 h 37.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Simon Madore, maire	Geneviève Dupras, greffière